



Le mot du président de la FFFCEDV

Tous au SID en septembre à Paris !

Jean-François Seï

Mes chers Collègues, chères amies, chers amis,

Les Journées Nationales Provinciales de Dermatologie du Havre s'annonçaient comme un grand cru : elles ont tenu toutes leurs promesses ! La météo a d'emblée été avec nous, avec un beau soleil pendant les trois jours du congrès qui a fait mentir la rumeur des pluies constantes en Normandie ! Les séances plénières consacrées aux cas cliniques ont été, comme de coutume, une excellente tribune pour la dermatologie libérale et les travaux de groupe ont permis de mesurer l'implication de nos collègues au sein des associations : une bonne idée de recherche clinique, un questionnaire qui l'explore, une adhésion des membres, une analyse des résultats et, enfin, une belle présentation sont les ingrédients de ces travaux de groupe qui font la richesse et l'originalité de notre congrès : cette année, les conditions de notre exercice et le mélanome ont été à l'honneur : tous auraient mérité le prix du meilleur travail de groupe et le jury de la FFFCEDV a eu bien du mal à choisir : il a retenu l'association ADLL, nos collègues lyonnais(e)s pour le premier volet de leur étude d'une semaine de consultation, le deuxième volet étant prévu pour le congrès de Lyon en mars 2020. Mais ces JNPD sont aussi l'occasion d'entendre nos juniors sous la bannière « les juniors piègent les seniors » : ces jeunes internes, nos futurs collègues, ont présenté en toute décontraction, mais avec beaucoup de rigueur et de talent, des cas cliniques tout à fait passionnants et ont permis de suivre pas à pas leur démarche diagnostique ; les 37 ateliers proposés au long du congrès ont connu également un grand succès, y compris ceux de la dernière session du vendredi soir malgré le beau temps ! Les huit flashes actualités ont été également très appréciés et les « lectures » des grandes voix de notre spécialité ont permis de faire le point sur des sujets sensibles autour du thème « ça décoiffe » avec « l'antibiothérapie au long cours : mythe ou danger ? », « les traitements onéreux en dermatologie : jusqu'où pourra-t-on aller ? », « dépistage du mélanome : le message actuel est-il adapté ? » et du thème « ça gratte » avec « les traitements systémiques de la dermatite atopique », « les maladies bulleuses » et « que sait-on en 2019 sur le prurit »... le congrès se terminant bien sûr par la soirée de gala dansante traditionnelle !

Un grand merci donc aux comités, national et local, pour leur parfaite organisation dans la plus agréable convivialité !

Le deuxième fait marquant est la création du Conseil National Professionnel (CNP) de Dermatologie et Vénéréologie : la publication du décret n° 2019-17 du 9 janvier 2019 relatif aux missions, à la composition et au fonctionnement des conseils nationaux professionnels des professions de santé a permis aux quatre instances de la dermatologie, la SFD, le CEDEF, le syndicat et la FFFCEDV, de valider les statuts de leur association CNP-DV le 17 avril lors d'une assemblée générale constituante. On en connaît l'importance pour le futur de notre spécialité : il sera en effet en charge de la recertification, du choix des thèmes de DPC et l'interlocuteur privilégié des instances gouvernementales pour la dermatologie. Trois représentants de chacune des 4 instances, soit 12 membres, siégeront à l'Assemblée Générale ; 2 représentants de chacune des 4 instances, soit 8 membres, siégeront au Conseil d'Administration et 1 représentant de chacune des 4 instances, soit 4 membres, siégeront au bureau constitué d'un Président, Vice-Président, Secrétaire et Trésorier. Ce CNP-DV sera ainsi le reflet de l'ensemble de nos collègues dermatologues, à parité entre salariés et libéraux pour répondre à la demande de nos autorités de tutelle.

Dans le même temps, l'enquête nationale 2020 sur le mélanome se met en place :

Un groupe de travail élabore actuellement le questionnaire qui sera à remplir en ligne de façon prospective pour chaque nouveau cas de mélanome diagnostiqué au cours de votre consultation. Cette enquête ambitieuse va explorer plusieurs facettes, des circonstances de découverte du mélanome aux arguments diagnostiques cliniques et dermoscopiques ainsi que votre pratique (anonyme) dans les trois mois qui suivront le diagnostic. Nous projetons de faire cette recherche clinique sur l'ensemble de l'année 2020 de manière à recueillir un nombre important de cas. Le Pr Alain Dupuy a accepté d'être notre référent universitaire pour cette enquête : son soutien méthodologique sera déterminant car nous allons solliciter auprès de la SFD l'octroi d'une bourse de recherche libérale. Les résultats seront présentés aux JNPD de Rennes en mars 2021 et nous espérons que vous serez nombreux à colliger vos nouveaux cas de mélanomes en 2020 !

En 2019, nous allons simplifier la démarche de déclaration de vos soirées de FMC : vous pourrez désormais adresser un tableau Excel une fois par an et par association à Joana en janvier N+1 pour l'année N, soit en janvier 2020 pour l'année 2019. Comme vous le savez, cette déclaration a un triple intérêt :

- pour le médecin membre de l'association, avec un justificatif pour le crédit d'impôt pour dépense de formation et la validation de sa future recertification ;
- pour l'association, avec un justificatif pour le bilan pédagogique et financier annuel à la DIRECCTE ;
- pour la FFFCEDV, avec un justificatif de sa qualité d'organisme de formation en indiquant le nombre annuel d'heures effectives de FMC dans son bilan pédagogique.

Ce tableau Excel reprendra simplement les nom de l'association, numéro d'affiliation à la FFFCEDV, thème de la formation, date, lieu, nombre d'heures, partenaire laboratoire éventuel, orateurs, nombre de participants, total pédagogique (nombre d'heures multiplié par le nombre de participants) et sera donc très simple à compléter avec les fiches de présence que vous tenez lors de chacune de vos soirées.

Par ailleurs, sous la direction d'Éric Tisserand, s'est tenue une réunion de réflexion pour la refonte du site de la FFFCEDV : de nouvelles fonctionnalités ainsi qu'une nouvelle charte graphique vont être intégrées dans le courant de l'année pour mieux répondre à vos attentes.

Enfin, « save the date » le 28 septembre 2019, le SID, Séminaire Interactif de Dermoscopie : venez nombreux pour participer à cette événement formateur et convivial, les inscriptions au SID sont ouvertes (Joana par mail à fffcadv2@gmail.com ou par téléphone au 01 34 61 85 81)... et les places limitées...

Voilà donc quelques événements qui illustrent le rôle majeur que tient la Fédération dans la vie « dermatologique » de chacun d'entre nous... Certes, le quotidien des associations est pour une part autonome, l'organisation des soirées de FMC s'y fait aussi de façon indépendante... mais notre regroupement au sein de cette fédération permet la réalisation de bien d'autres projets (congrès, édition d'une revue, participation à l'élaboration de DPC, travaux de recherche clinique, etc.) et constitue une belle vitrine de la dermatologie libérale en France.

Bonne lecture donc de votre *Dermato Mag*.

